

Suppression des emplois aidés, un coup de Trafalgar contre les plus fragiles.

Un communiqué de presse du [groupe des élu.e.s communistes de Brest](#)



Suppression des emplois aidés, un coup de Trafalgar contre les plus fragiles !

Le Gouvernement a décidé de tailler dans les contrats aidés. C'est inadmissible ! Cette mesure brutale est un coup de massue qu'Emmanuel Macron, le PDG de la République, assène aux collectivités, aux associations et aux personnes les plus vulnérables. À terme, près de 300 000 personnes risquent de se retrouver au chômage.



Sur Brest, la suppression des contrats aidés aura de violentes répercussions. Le secteur associatif qui remplit des missions d'utilité publique a recours aux contrats aidés. Comment pourra-t-il mener ses actions au mieux s'il doit se priver d'une partie de ses salariés ? Il ne le pourra pas, bien évidemment.

D'autre part, au sein de notre collectivité, 70 agents sous

contrat aidés contribuent au service public rendu aux habitants. En direction notamment des publics les plus fragiles, c'est à dire les enfants et les personnes âgées. Ces postes répondent à des besoins concrets et quotidiens des Brestois. Supprimer les postes ne supprimera pas les besoins !

La suppression des contrats aidés par Emmanuel Macron entraînerait une double peine pour les personnes les plus fragilisées. D'un côté, les services dont elles et leur famille bénéficient se verront amputer faute de moyens. D'autre part, ces personnes se retrouveront à la case chômage.

C'est en réalité un vaste plan social que nous dénonçons.

Nous, élu-e-s communistes, demandons à ce que l'État accompagne les associations pour transformer les contrats aidés en emplois sécurisés et qualifiés. Nous exhortons également le Gouvernement à doter les services publics et les collectivités locales de financements dignes de ce nom. Cela permettrait le recrutement de personnels sur des emplois durables, nécessaires à la satisfaction des besoins des populations.

Groupe des élu-e-s communistes de la Ville de Brest, le 31 août 2017.

Jacqueline Héré, Eric Guellec, Claude Bellec, Jean-Michel Le Lorc'h, Gaëlle Abily

Tilly Sabco Bretagne : 4

projets de reprise, 4 scénarios catastrophiques

Quatre repreneurs potentiels viennent de se manifester pour reprendre l'entreprise moribonde.

Sur les 200 salariés restants, seulement 25 à 55 au mieux seraient conservés par un repreneur s'il y en avait !

On s'oriente donc clairement vers la situation de prédateurs sagement installés au pied de l'arbre attendant la chute d'un fruit devenu trop mûr, comme nous l'avons indiqué il y a plusieurs mois !

Dans tous les cas ce sont les salariés qui vont trinquer et faire les frais de l'inertie dont ont fait preuve les dirigeants de Tilly Sabco Bretagne depuis la reprise de l'affaire il y a bientôt deux ans.

Au mois de mai dernier nous écrivions : *« assiste-t-on à une deuxième partie de poker menteur, qui vient d'être entamée entre la CCI de Morlaix et MS Foods après une première qui avait conduit à l'élimination de la société OLMIX ? »*



C'est totalement insupportable ! L'inertie de la direction met clairement en péril l'activité de l'entreprise, qui n'en avait vraiment pas besoin.

Il est grand temps de tout mettre sur la place publique ! L'argent public appartient à l'ensemble des citoyens !

On ne peut pas laisser le sort de 200 salariés, de l'activité agroalimentaire sur le pays de Morlaix entre les mains de capitalistes sans scrupules qui s'en moquent bien ».

La CCI de Morlaix et ses responsables et la direction de l'entreprise TSB portent une lourde part de responsabilité dans la situation actuelle.

Si la compétence se mesure aux résultats obtenus, on peut

légitimement se poser des questions sur celle de ces dirigeants !

Depuis 2 ans les salariés n'ont réellement travaillé qu'une seule journée par semaine (voire deux dans le meilleur des cas) au service de l'entreprise. Le reste du temps ils ont été, soit en formation professionnelle, soit au chômage partiel, c'est-à-dire en fait rémunérés pour l'essentiel au moyen de fonds publics.

Il y a un an, le 7 novembre 2015 dans une lettre ouverte à M. Chapalain, président de la CCI de Morlaix, la section de Morlaix du PCF constatait qu'un an après la reprise acceptée par le tribunal de commerce les engagements pris par la direction, SAS Tilly Sabco Bretagne dans son ensemble, n'avaient pas été respectés, et que l'on ne voyait se dessiner aucune perspective sérieuse de réorientation de l'activité.



Fort de sa superbe, le président de la CCI n'avait pas daigné répondre à cette demande.

De son côté, Ismaël Dupont, conseiller PCF-Front de Gauche, interpellait le président de Morlaix communauté lors d'un conseil communautaire fin 2015 pour alerter sur la situation préoccupante de l'entreprise et lui demander des explications. Là encore la réponse qui lui a été faite était de dire, certes la question qu'il posait était importante, que ça irait mieux demain et en lui faisant comprendre que son inquiétude était injustifiée.

Il faut noter à cet égard qu'au cours de ces deux dernières années, aucune autre organisation ou mouvement politique que le PCF et le Front de Gauche, à quel niveau que ce soit, ne s'est manifestée voire même simplement émue du sort de l'activité de Tilly Sabco Bretagne et de ses conséquences sur l'économie locale, et d'abord sur celui de ses salariés. Scandaleux !

Déclaration de la Fédération du Finistère Lannilis CARGILL prend la poudre d'escampette Quel avenir pour la phyco- culture ?



Contrariée d'avoir été épinglée en septembre 2015 par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament pour des productions non autorisées et la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes pour des conditions d'exploitation douteuses, la société CARGILL boude.

Et bouder pour CARGIL -143 000 salariés dans 67 pays, 134 872 milliards de dollars de chiffre d'affaire et 1870 milliards de dollars de résultat net en 2014- c'est casser un de ses jouets.

Le jouet en question est son usine de production d'alginate de Lannilis dont la fermeture est programmée pour la fin de cette année. La vie des 65 salariés du site, l'avenir des goémoniers de l'Aber Ildut, CARGILL s' »en moque comme de son premier

dollar de profit..

La décision brutale d'un des trusts mondiaux de l'agro alimentaire et de quelques activités connexes ou pas (santé et pharmacie, élevage, transports fluviaux et maritimes, gestion des risques financiers et industriels, électricité et gaz) ne peut qu'interroger l'Etat, la Région et le Département qui ont fait de la filière aquacole un des axes majeurs de développement de la Bretagne en général et du Finistère en particulier.

Elle démontre d'ailleurs que, cachée sous le vocable sportivo-économique de « compétition internationale » la mondialisation capitaliste adossée à la perte d'autonomie des états, au déclin de l'indépendance nationale, est un frein au développement raisonné des territoires.

La décision de CARGILL heurte frontalement les stratégies publiques.

On peut donc légitimement attendre, et c'est singulièrement vrai pour les salariés de l'usine en danger, les artisans récoltants, pour celles et ceux dont l'activité dépend de près ou de loin de ce site industriel, que l'Etat et la Région et le Département, se saisissent sans attendre du dossier de manière exemplaire et novatrice.

On ne peut plus se contenter, comme dans bien des cas, si ce n'est tous les cas, de mesures d'accompagnement à la liquidation, de plan de reconversion dont on ne connaît que trop bien les résultats et autres artifices.

Les pouvoirs publics doivent se fixer pour objectif l'aide à la construction d'une filière locale de phyco-culture, de la récolte ou de la production à la transformation, dans ce secteur géographique qui concentre l'essentiel du potentiel de récolte et de valorisation.

Toutes les pistes doivent être explorées sans tabou, notamment

celles qui associeraient sous forme coopérative soutenue par les acteurs publics les différents intervenants de la filière, et en premier lieux les salariés.

Brest le 10 juin

Déclaration de la Fédération du Finistère **VENTE DE** **L'ENTREPRISE DOUX : LA** **VIGILANCE S'IMPOSE**



La presse annonce ce matin la mise en vente par la holding D et P, détenue par Didier Calmels de la totalité des parts qu'elle détient dans le capital de l'entreprise.

Didier Calmels était entré au capital de l'entreprise à hauteur de 52,5% en 2012 et il la quitte avec, affirme-t-il sans rire, avec le sentiment du devoir accompli.

Nul ne sait et ne saura sans doute jamais à quelle hauteur le « restructurateur » Calmels a repris la dette de la banque Barclay que Doux en son temps était incapable d'honorer. On ne saura pas non plus le profit réalisé avec cette vente expresse aux entreprises coopératives TERRENA et AVRIL.

Mais au passage, 2 000 emplois ont été supprimés et nombre de sites de production liquidés.

Les acheteurs de leur côté sont persuadés de réaliser une bonne opération.

Les comptes de l'entreprise ont été assainis dans les conditions que l'on sait, ils achètent une marque, des marchés intérieurs, des marchés à l'export, un ensemble de producteurs à qui ils fourniront les aliments du bétail produits par AVRIL.

Il n'est pas du tout certain que cette opération industriello-financière soit indolore pour les salariés de Doux, de Terrena et d'Avril.

Le secteur avicole en France est en pleine restructuration et Terrena, qui compte 3 500 salariés à la volaille, n'y échappe pas.

Les audits d'organisation, pilotés par l'employeur, qui accompagnent généralement ce type d'opération, feront comme d'habitude ressortir des services et des salariés en surnombre, dans les services généraux et dans les chaînes de production.

Les salariés des trois entreprises, variable d'ajustement toute désignée, risquent d'être les dindons de la farce.

Le Parti communiste les appelle à la plus grande vigilance.

Il se tiendra à leurs côtés, comme il l'a toujours fait dans les actions nécessaires à la défense de leurs intérêts.

Brest le 19 mai 2015

Commission maritime Déclaration de la Fédération du Finistère Démolition du cargo Captain Tsarev



Pour une filière industrielle de déconstruction, de recyclage et de valorisation des navires

L'histoire, compliquée, du vraquier Captain Tsarev remorqué à Brest en novembre 2008 en avarie moteur et abandonné depuis à quai par son armateur, touche sa fin.

La Région Bretagne a obtenu en décembre 2015, à la suite d'un longue procédure contentieuse, la déchéance de propriété du navire, ouvrant droit à la vente pour démolition d'un bâtiment devenu dangereux.

Le chantier de déconstruction a été confié à la société spécialisée «Les recycleurs bretons ».

Huit ans pour en arriver là.

On pourra se questionner sur la longueur du délai, la complexité de certaines procédures, la frilosité peut être à les activer, la méfiance devant la stratégie malhonnête de pseudo armateurs... On mettra cependant en balance que dès son

arrivée à Brest, le point de sortie était quasiment inéluctable et que le navire a neutralisé, pendant 96 mois, 200 mètres linéaires de quai. Une paille dans un port en pleine mutation.

On remarquera d'ailleurs que la clôture du dossier « Captain Tsarev » n'épuise pas le sujet à Brest puisqu'il reste à traiter les cas du « Karl », de « l'Antigone Z » et de « l'Océan Jasper ».

Au delà de ces remarques, largement partagées, le PCF se félicite de cette issue.

Ce chantier doit en appeler d'autres et il est grand temps que se construise en Bretagne et dans le Finistère une filière industrielle de déconstruction, de recyclage et de valorisation des navires en fin de vie.

Les enjeux sociaux, économiques, environnementaux ne sont plus à démontrer.

La flotte mondiale compte aujourd'hui 80 000 navires de plus de 120 mètres de long. 1 200 d'entre eux sont démolis chaque année.

90% le sont dans les pays du Sud Est asiatique, dans des conditions effroyables, pour les femmes et les hommes qui travaillent dans les chantiers et bien sûr pour l'environnement.

Ces enjeux sociétaux, environnementaux, territoriaux n'ont pas pour horizon indépassable « le combien ça coûte ? », le taux de marge ou les comptes de résultat de tel ou tel armateur.

Les pouvoirs publics, locaux, départementaux et régionaux, comme ils le font pour nombre de secteurs économiques, peuvent et doivent aider à l'émergence et à la structuration d'une filière technique spécialisée dans ce domaine.

Brest le 18 mai 2016.